

Le 5 avril 2007

Le Groupe d'experts sur les travailleurs âgés publie un document de travail public

Le 23 janvier 2007, l'honorable Monte Solberg, ministre des Ressources humaines et du Développement social, a annoncé la nomination d'un groupe d'experts chargé d'étudier la conjoncture du marché du travail pour les travailleurs âgés. En plus de se pencher sur les difficultés auxquelles font face les travailleurs âgés licenciés, le groupe d'experts a pour mandat d'étudier le marché du travail dans un contexte plus large, notamment :

les répercussions du vieillissement de la population;

les obstacles que peuvent rencontrer les travailleurs âgés sur le marché du travail et les facteurs de dissuasion qui s'exercent;

les caractéristiques des travailleurs âgés licenciés et les circonstances dans lesquelles ils se trouvent;

les services de soutien actuellement offerts aux travailleurs âgés;

les initiatives en matière de politiques qui pourraient être mises en œuvre pour aider les travailleurs âgés;

les incidences que pourraient avoir les programmes sur le marché du travail.

Le groupe d'experts a pour tâche d'examiner les initiatives et les mesures en matière de politiques qui pourraient être mises en œuvre pour donner suite aux divers enjeux que rencontrent les travailleurs âgés sur le marché du travail, y compris l'amélioration de la formation et des mesures de soutien du revenu.

Pour l'aider à mener à bien son travail, le groupe d'experts a publié un document de travail public qui met en contexte les enjeux entourant les travailleurs âgés et pose plusieurs questions clés, entre autres, le rôle que peut jouer le gouvernement pour améliorer la situation des travailleurs âgés et les options de politiques qui pourraient leur être avantageuses.

Compte tenu des enjeux en matière de changements démographiques et de disponibilité de main-d'œuvre auxquels fait face le Canada, on ne saurait faire abstraction du rôle des travailleurs âgés. Les consultations publiques qui auront lieu prochainement représentent la première étape dans l'examen de ces enjeux et défis.

Le document de travail est accessible sur le site Web du groupe d'experts à l'adresse www.ow-ta-sec.org. La date limite pour soumettre des propositions est le 15 juin 2007. Le groupe d'experts présentera son rapport final au ministre à l'été de 2007.

Les enjeux de recrutement au cœur de la conférence nationale sur les carrières

La Consultation nationale de 2007 touchant le développement de carrière a rassemblé plus de 700 délégués pour discuter de stratégies et de pratiques globales concernant le recrutement, le perfectionnement et le maintien en poste des personnes talentueuses au Canada. Organisée par le Conference Board du Canada, la conférence avait pour but de miser sur l'engagement du Canada de renforcer l'économie en investissant dans les gens.

Dans le cadre des séances plénières, les participants ont pu se pencher sur les questions touchant le développement de carrière dans une économie mondiale, le rôle de l'apprentissage et des métiers spécialisés, les choix de carrière qui s'offrent à des groupes ciblés comme les immigrants, les travailleurs âgés, les Autochtones, les personnes handicapées et les jeunes, ainsi que la reconnaissance des acquis.

Au programme, il y avait plus de 63 ateliers et tables rondes portant sur les initiatives et les programmes novateurs mis en œuvre à l'échelle du pays. Entre autres, les participants ont pu analyser les façons d'utiliser l'information sur le marché du travail pour appuyer le développement des ressources humaines; découvrir des méthodes servant à mesurer les compétences essentielles dans le but de mettre au point des cheminements de carrière; examiner des stratégies visant à promouvoir l'intégration de la main-d'œuvre; et étudier des modèles de stage et d'apprentissage pour les métiers spécialisés.

La liste complète des ateliers ainsi que les exposés des conférenciers seront accessibles à partir du site Web de CONAT à l'adresse www.natcon.org/natcon/nav_f.cfm.

Avantage Carrière propose aux employeurs des stagiaires rémunérés

Créé en 1999, Avantage Carrière, un organisme privé sans but lucratif, travaille de manière concertée avec les employeurs afin de leur proposer des programmes de stages pour recruter de nouveaux diplômés, des diplômés handicapés et des professionnels reconnus sur le plan international.

Avantage Carrière coordonne des stages rémunérés dans des professions non réglementées afin que les entreprises puissent avoir accès à des bassins uniques de personnes qualifiées et ce, sans avoir à assumer les coûts associés au recrutement traditionnel. Les programmes d'Avantage Carrière permettent aux employeurs de travailler avec des stagiaires pendant une période allant jusqu'à douze mois, sans qu'ils ne s'engagent à embaucher le ou la stagiaire au terme du stage.

Les stagiaires reçoivent une allocation de 20 000 \$ au cours d'un stage de douze mois. Les entreprises ou les organismes d'accueil définissent le stage, choisissent le ou la stagiaire à partir d'un bassin présélectionné de plus de 10 000 candidats qualifiés et

offrent une expérience pratique d'apprentissage en milieu de travail. Bien que ce soit les employeurs qui paient les stages, les stagiaires figurent sur la feuille de paie d'Avantage Carrière.

Ces stages rémunérés offrent aux employeurs un moyen économique de sélectionner des candidats, de fournir une expérience pratique aux stagiaires et de cerner des travailleurs éventuels à temps plein. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes offerts par Avantage Carrière, consultez le site Web www.avantagecarriere.ca.